

Buprestide nouveau DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

PAR LE
DR F. LOTTE

Pelecopselaphus purpocomarginatus n. sp.

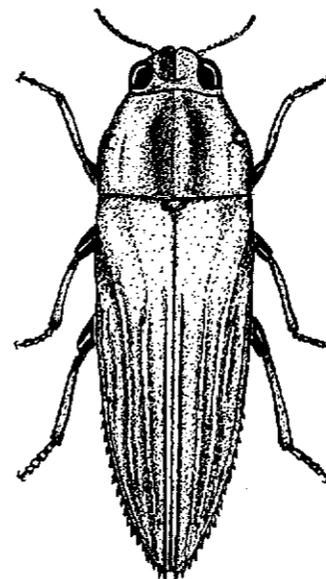
Long. 23 mm.; larg. 7 mm. — Cette belle espèce se distingue de suite de toutes celles du genre par la coloration d'un rouge pourpré intense, de ses côtés.

Front et vertex vert-émeraude. Front présentant un sillon médian situé entre deux forts bourrelets convergents en avant, se réunissant avant l'épistome et limitant, de chaque côté, avec le bord des cavités antennaires, une fossette arrondie remplie d'une pilosité dorée. En arrière, ces bourrelets se rétrécissent peu à peu et se réunissent au sommet de la tête, en limitant une petite fossette peu profonde. Le sillon médian, très profond et éparsement ponctué dans sa moitié antérieure, perd peu à peu de sa profondeur en même temps qu'il s'élargit, délimitant ainsi, d'avant en arrière, deux fossettes dont la première est triangulaire, en pointe de flèche postérieurement et tranche par sa couleur dorée et sa ponctuation extrêmement fine et serrée, avec les parties avoisinantes, la seconde, arrondie, éparsement ponctuée et d'un vert sombre est celle citée plus haut. Cavités antennaires arrondies et non triangulaires, contrairement à ce que dit KERREMANS (*Mon. Bup.* t. III (1908), p 250) dans sa description du genre. Les deux premiers articles des antennes et la moitié du 3^e, d'un vert clair, le reste de l'antenne d'un violet foncé.

Pronotum plus large que long, bisinué antérieurement, avec le lobe médian faiblement saillant et arrondi; les angles antérieurs abaissés et arrondis; obliquement rétréci d'avant en arrière, jusque vers le tiers postérieur, puis légèrement sinué, les angles postérieurs aigus et saillants. Côtés rebordés du tiers antérieur à la base, présentant une petite encoche sur les bords vers le sommet de la carène latérale.

Disque finement et éparsement ponctué, très profondément sillonné longitudinalement, le sillon lancéolé en avant, strié dans sa longueur, la strie n'atteignant pas la base; un bourrelet latéral de chaque côté, vers les angles postérieurs; le milieu des côtés avec une petite fossette bien distincte, la coloration est d'un vert noirâtre sur le milieu du disque avec les côtés d'un pourpré foncé et le fond du sillon d'un violet pâle.

Elytres atténués régulièrement de l'épaule à l'apex, faiblement sinués à hauteur des hanches postérieures, ayant leur plus grande largeur



aux épaules où ils ont à peu près la même largeur que la base du pronotum, fortement denticulés à partir du tiers postérieur, avec l'angle sutural épineux. Disque parcouru par quatre côtes, peu marquées en avant, la première prolongée jusqu'à l'apex, au niveau de la 2^e dent apicale, la seconde partant du calus huméral se rapproche de la première puis se continue, presque parallèle à celle-ci et en s'en rapprochant davantage vers le quart postérieur, enfin elle se termine avant l'apex en se réunissant à la 4^e. La 3^e côte est très rétrécie en avant et en arrière et occupe à peu près le tiers médian de la longueur, la 4^e, raccourcie en avant, longe le bord externe sur presque toute sa longueur. La suture est costiforme sur la plus grande partie de sa longueur. Le disque est faiblement ridé de chaque côté de la suture,

sur la quart antérieur. La coloration de chaque élytre est divisée en trois zones, la première, entre la suture et la 1^{re} côte, d'un vert noirâtre, la 2^e, entre la 1^{re} et la 2^e côte, d'un vert clair, enfin la troisième, entre la seconde côte et le bord, est d'un beau pourpre violacé. L'apex est pourpre.

Dessous faiblement ponctué, d'un vert métallique en avant, plus cuivreux sur l'abdomen, la pubescence de l'abdomen plus dense sur les bords.

Un exemplaire ♂ de ma collection. Santa-Rosa. Vénézuëla, par BADEN. Paratypes dans la collection THÉRY.

Cette espèce se place entre *P. basalis* KERR. et *P. elongatus* THOMS.

Changements de noms de genres

L' "OPINION " 11

PAR

A. D'ORCHYMONT

A. MÉQUIGNON a récemment consacré une note, parue dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*, XLII, 1937, pp. 53-55, à la nomenclature des genres *Hydrophilus* LEACH et *Hydrous* LEACH. Cette question avait déjà été traitée par A. J. MUTCHLER dans les *American Museum Novitates*, n° 507, 28 novembre 1931, avec les mêmes arguments et les mêmes conclusions. Comme je l'ai écrit le 14 décembre 1931 à M. A. J. MUTCHLER, ce changement fut proposé précisément au moment où tous les auteurs, même américains (LENG et BRADLEY par exemple) avaient petit à petit accepté la nomenclature de LEACH ! Mon attention fut attirée sur la question un mois auparavant par un article de G. TALBOT : " On the status of some generic names in the family Pieridae " (*The Entomologist*, LXIV, oct. 1931, p. 228), où l' "opinion " 11 (1), sur laquelle les deux auteurs ci-dessus se sont appuyés, était également discutée. Je n'aurais eu garde cependant de proposer le changement, car avec TALBOT je dois regretter que cette "opinion " n'ait pas été considérée avec plus de soins et cela nonobstant l'avis opposé de HOYLE qui, en s'inspirant d'une publication de STEBRING, avait prétendu que les "types " de LATREILLE n'étaient que des "exemples " et non des génotypes, dans le sens qu'on accorde à ce terme aujourd'hui.

Cette "opinion " 11 stipule (je traduis de l'anglais) : " La *Table des genres avec l'indication de l'espèce qui leur sert de type* dans les " *Considérations générales* de LATREILLE (1810) devrait être (should be) " acceptée pour la désignation des types des genres en question "

(1) *Smithsonian Institution, Publication* n° 1938. July 1910, p. 17, 18. Reproduite à la p. 1599 des *C. R. du X^e Congrès de Zoologie à Budapest*.